



COMPTE RENDU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 30 SEPTEMBRE 2022

1. Bilan Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents

Après plusieurs mois de tournées syndicales, nous avons pointé que dans plusieurs services, un tri avait été effectué par certains responsables, empêchant la remontée de toutes les propositions des agents qui devaient être examinées par la Direction et les organisations syndicales. Cela a exaspéré une partie des agents, qui ont eu l'impression de se faire priver d'un droit qui leur a été offert.

Par ailleurs, on a constaté un retard dans la livraison du mobilier. La DDFIP 93 nous a expliqué que le mobilier était toujours en cours de livraison et l'ensemble sera disponible prochainement. Concernant les moments de convivialité (15€ par agent issus du reliquat du Fonds) devant être organisés dans tous les services, nous savons qu'un certain nombre de responsables n'avaient toujours pas pris l'initiative d'en programmer.

Nous avons aussi rappelé que la DDFIP 93 s'était engagée à ce que les 4 € par agent pour les galettes des rois qui n'avaient pas été effectuées pour cause de COVID-19 devaient aussi financer ces moments de convivialité.

La DDFIP 93 s'est engagée à faire le tour des services afin de vérifier que les sommes seront bien utilisées pour les moments de convivialité.

2. Fusion SIE Aubervilliers sur Pantin

La CGT a rappelé son opposition au projet de fermeture de tout site sur la DDFIP 93, fermetures qui contribuent à éloigner le service public des usagers et à justifier des suppressions de postes par la suite. On constate déjà un sous-effectif de -7 (6 vacances et 1 congés longue durée) sur le site d'Aubervilliers. Avec les règles RH actuelles, la fusion sur Pantin fera sauter tous les délais de séjours pour les agents du SIE d'Aubervilliers et permettra à tous les agents de ce SIE de bénéficier d'une priorité sur les départements limitrophes. Tout cela entraînera la mise en place d'un SIE en grave sous-effectif sur Pantin, qui sera générateur de souffrance pour les agents comme pour les usagers.

Nous avons aussi demandé quelles seraient les conséquences pour l'APRDV physique avec une aussi importante concentration d'usagers.

La DDFIP 93 nous a répondu que cela permettrait une plus grande diversité d'entreprises et de situations pour les agents, ce qui rendrait leur travail plus intéressant. Ils comptent sur l'investissement des agents d'Aubervilliers pour suivre leurs missions, malgré les possibilités offertes par la fusion. Ils ont refusé de discuter des plans, qui sera présenté lors du dernier CHSCT en novembre. Pour l'APRDV, ils feront un bilan afin de vérifier que les usagers aient bien les réponses à leurs demandes quels que soient les canaux utilisés.

Solidaires 93 est intervenu pour souligner les difficultés rencontrées avec la communauté chinoise et les grandes quantités de liquide qu'elle utilise.

Vote : CGT – SOLIDAIRES – CFDT-CFTC tous contre le projet de fusion

PCE Aubervilliers

Sur le devenir du PCE d'Aubervilliers, nous avons eu la confirmation qu'il ne serait pas impacté par le projet de fusion des SIE de Pantin et Aubervilliers, et qu'il resterait à sa place actuelle.

3. Problème de ménage dans les services

Nous avons alerté à plusieurs reprises sur les problèmes de ménage dans les services, problèmes qui se sont aggravés avec la reprise du marché national DGFIP par la société Derichebourg. Avec les heures actuelles délivrées aux employés de ménage par la société, le minimum correspondant à la relève des poubelles et au nettoyage des sanitaires n'est parfois plus effectué par manque de temps. A titre d'exemple, sur Montreuil il manque au minimum une heure, maintenant que la trésorerie et la brigade se sont installées dans les locaux. Sur le Carré Piazza, cela fait plusieurs années que nous alertons sur la dégradation du ménage.

Nous avons aussi relevé à plusieurs reprises des heures supplémentaires non payées pour les employées que nous avons dû aider avec la Direction face à la société.

S'agissant d'un marché national, la DDFIP 93 n'a pas la main pour intervenir mais les chefs de service doivent remonter toutes les difficultés au pôle immobilier, qui après contact avec l'UGAP (gestionnaire du marché) pourra enclencher des pénalités financières contre l'entreprise si les prestations ne sont pas effectuées.

Nous invitons les agents à nous alerter si leurs responsables ne le font pas afin que ce travail de recensement par service soit effectué.

Concernant les fenêtres, un marché particulier va être mis en place pour le Berlioz afin qu'elles soient nettoyées sur le site. Pour les sites avec de la moquette (Villepinte et Piazza), un recensement des « shampooinages » va être mis en place afin de déterminer la fréquence des passages.

4. Lettre ouverte et pétition contractuels DDFIP 93

La CGT Finances Publiques 93 a pris position contre la loi Transformation Publique qui a ouvert les emplois réservés de fonctionnaires à la contractualisation. Depuis maintenant 3 ans, la DDFIP 93 comme toute la DGFIP a lancé l'embauche de contractuels sous contrats précaires (CDD de 1 an et 3 ans) sur les grades A, B et C. Face à cette situation nouvelle pour nous tous, le syndicat a décidé que, face au déploiement dans les services, nous ne nous battons pas contre leur présence car ce sont des salariés comme nous, mais que le meilleur moyen pour les préserver et arrêter par la suite ce type de recrutement serait de combattre pour leur titularisation sous statut de fonctionnaire.

Nous avons programmé plusieurs heures syndicales en visioconférence pour présenter aux contractuels de la DDFIP 93 notre position. Ces heures syndicales ont débouché sur l'écriture d'une lettre ouverte des contractuels pour la titularisation que nous avons soumise à signature sur tout le département. Malgré le télétravail, environ 700 agents du département, soit 1/3 de la DDFIP 93, a signé cette lettre ouverte que nous avons remise au comité technique.

La DDFIP 93 a déclaré que nous n'étions pas sur un recrutement qui allait entraîner un remplacement des fonctionnaires sur le long terme comme nous le dénonçons mais sur un recrutement ponctuel pour remplacer le manque d'agents se présentant aux concours ou pour faire face à ceux qui le refusent : actuellement 30 B et C sur le département.

La pétition sera transférée avec le PV à Bercy.

5. Situation SIP Bondy

* La question du rehaussement de l'accueil caisse/recouvrement : les usagers abaissent le regard sur les agents assis, créant une situation de déséquilibre préjudiciable à un service public apaisé.

La DDFIP 93 nous a répondu que la borne avait été mise en place lors de la création du SIP par le service en charge de Bercy et que son remplacement coûterait extrêmement cher. Mais les recommandations ergonomiques préconisent bien que les yeux des agents et des usagers soient à la même hauteur. La Direction a reconnu que la situation n'était pas viable et étudier les options pour obtenir le rehaussement des agents.

* Suite à l'agression d'une agente à l'accueil durant l'été, un numéro d'urgence pour joindre les cadres en cas d'agression a été mis en place mais seuls quelques agents présents durant l'été en ont eu connaissance. Nous demandons à ce que tous les agents du SIP soient informés du numéro d'urgence. La DDFIP 93 nous a confirmé que tous les agents chargés d'accueil avaient eu connaissance du numéro.

* Problème de l'ouverture des sous-caisses dans DEMETER et terminal CB : les agents ont posé le problème de l'engorgement au niveau de la caisse. Un seul terminal CB est disponible, ce qui n'est pas suffisant pour un SIP fusionné aussi important que celui de Bondy et il manque une sous-caisse dans DEMETER.

La DDFIP 93 nous a confirmé avoir pris l'attache auprès de la Division Comptabilité et du service Immobilier pour régler ces sujets.

* Absence d'imprimante auprès de la borne d'accueil primaire : la DDFIP 93 a donné son accord pour l'installation d'une imprimante dans le hall.

* Local à vélos : suite aux remontées de la CGT sur les problèmes posés par le local à vélo dans le nouveau SIP, on nous a informé que celui-ci avait été déménagé sur l'ancienne place de parking inutilisée. La barre à vélos a été fixée au sol et la serrure du local réparée.

* Absence de fontaine à eau au deuxième étage : suite à notre interpellation, une fontaine à eau a bien été commandée et livrée.

* Absence de distributeur (boissons fraîches, snacks) : un des 3 frigos de l'espace convivialité va être remplacé par un distributeur pour les agents.

6. Situation des huissiers de la DDFIP 93

Suite à une réforme nationale, cinq des plus importants commissariats de police sur le département appellent maintenant systématiquement la trésorerie Amendes de la DDFIP 93 lorsqu'ils effectuent des gardes à vue, et que l'usager a plus de 250€ en espèces sur lui, afin de vérifier s'il a des dettes auprès de la trésorerie. Les huissiers de la DDFIP 93 sont ensuite contactés et doivent procéder à une saisie-vente auprès du redevable en se rendant au commissariat concerné.

Dans ce cadre, les huissiers ont remonté plusieurs sujets. S'ils se félicitent de l'efficacité du

recouvrement mis en place par cette nouvelle méthode, ils demandaient :

- qu'ils ne soient pas appelés après midi vu le temps que leur demande la procédure : retour au bureau s'ils sont en intervention, impression des documents et déplacement au commissariat, retour dans une trésorerie pour déposer les fonds etc. La DDFIP 93 a refusé de se positionner et a seulement évoqué « un horaire raisonnable, début d'après-midi », ce qui va poser problème à certains huissiers dans le cadre des horaires variables.

- sur le zonage du département, une première présentation en 3 zones avait été faite aux huissiers lors de la mise en place du dispositif. Elle sera appelée à être modifiée, tous les commissariats du département étant appelés à rentrer dans le dispositif.

- Un huissier de permanence sera désigné chaque semaine, pour les « urgences ». Tous les huissiers seront amenés à le faire.

- Concernant l'anonymisation, lors des saisies-ventes, la DDFIP 93 ne voit pas de sujet puisque cela n'est pas présent lors du traitement des autres missions.

- La question de la prime de direction, la DDFIP 93 a confirmé qu'elle ne pouvait pas être cumulée avec les primes dont ils bénéficient déjà, et qui serait moins avantageuse que celles dont ils disposent actuellement.

- La question du dépôt des espèces sous enveloppe cachetée auprès des trésoreries qui n'avaient plus de caisse en numéraire mais disposaient toujours d'un coffre a été remontée, la Direction prépare une note sur le sujet à destination des huissiers et des trésoreries.

7. E-formation

La DDFIP 93 nous a informé qu'une salle de formation dédiée sur le bâtiment Bobigny Berlioz pour les agents ne disposant pas d'une salle dédiée sur leur site, et souhaitant effectuer leurs E-formation hors de leur service pour plus de tranquillité, était à disposition pour tous les agents qui le souhaitent. Elle est accessible sur demande auprès du service de la Formation Professionnelle et les agents, avec accord du chef de service, peuvent poser une mission dans SIRHIUS pour venir sur le site.

Cette salle a été mise en place suite aux difficultés rencontrées par les agents dans les services pour pouvoir faire leurs E-formation. Les agents sont dans des services en sous-effectifs, le télétravail est cadré par des missions définies sur toute la journée. Les chefs de service ne sont pas toujours compréhensifs pour permettre à leurs agents de s'isoler dans les salles dédiées existant sur les ex-Centre des Impôts.

Suite à une interrogation de la CGT FIP 93, la DDFIP 93 nous a confirmé que les mails pour les E-formation valent convocation et sont opposables aux responsables pour pouvoir les effectuer.

La DDFIP 93 va réfléchir à l'élaboration d'un calendrier de E-formation pour les agents et chefs de service afin de garantir pour tous l'accès à ce type de formations.

La CGT Finances Publiques 93 a rappelé sa position, qui est le maintien et le développement des formations en présentiel avec des formateurs qualifiés, permettant aux agents de bénéficier d'un parcours de formation adapté afin qu'ils prennent pleinement en charge leurs missions.

8. QPV

Nous avons rappelé l'engagement de la DDFIP 93 de remonter la demande des agents du département pour l'élargissement des QPV. La Direction nous a confirmé avoir remonté le dossier à Bercy. Avec 64 zones QPV sur le département, nous concentrons quasiment 1/3 des zones de France. Mais le ministère s'est défaussé, en expliquant que la modification de ces zones ne relevait pas de sa compétence mais de celle du gouvernement et qu'ils n'avaient pas la possibilité de procéder à des modifications.

9. Déplacement entrée site Rosny Collectivités et Rosny Amendes

Nous avons remonté l'incompréhension des agents des deux TP sur Rosny, qui après l'envoi d'une pétition pour déplacer l'entrée de service pour les agents s'étaient vus opposés une fin de non-recevoir.

La file du public de la TP Amendes touche l'entrée de service, inquiétant les agents et posant des questions de sécurité lors des sorties. La DDFIP 93 nous a informé qu'au vu de la sensibilité du site, ils ne procéderaient pas à des modifications des entrées sans l'aval de Bercy et qu'une demande d'audit de sécurité en ce sens serait effectuée prochainement.

La CGT a fait remarquer que le site était inadapté aux flux important des usagers à cause sa localisation, la DDFIP 93 a confirmé qu'elle cherchait un nouveau lieu pour installer le site et que dans l'intervalle elle avait renouvelé le bail. Idem, la priorité donnée aux amendes a entraîné une forte augmentation du nombre d'agents mais la taille du site ne permet plus d'installer d'effectifs supplémentaires.

10. Emploi des vigiles

Il nous a été indiqué que l'emploi des vigiles dans la DDFIP 93 était sanctuarisé et serait maintenu. La DDFIP 93 s'est engagée à accompagner les vigiles comme elle le ferait pour ses agents en cas d'agression.

11. Déménagement des PCE et Brigade de Villepinte

Après interpellation des agents, nous avons eu la confirmation que le PCE et la Brigade de Villepinte allaient déménager du deuxième étage au rez-de-chaussée et seraient installés à la place du service recouvrement du SIP. Celui-ci va déménager au premier étage.

12. Situation CFP Saint-Denis suite à la fusion avec le SIE Saint-Ouen

Alors que la fusion administrative a été imposée par la Direction en début d'année, à ce jour aucune date de déménagement n'a été annoncée. La DDFIP 93 n'est pas sûre de la faisabilité du transfert des services. Au minimum, il est prévu de lourds travaux (désamiantage de la colle des dalles sur tout le bâtiment). La DDFIP 93 a mandaté un audit pour vérifier l'état du CFP et décidera en conséquence des suites à donner, mais rien n'est fixé pour l'instant. La fusion des SIE (matériellement) dans un autre site n'est pas non plus décidée à ce jour, une réunion immobilière aura lieu mercredi 12 octobre où nous en saurons plus.

13. Situation des effectifs sur la trésorerie Montfermeil CH et l'antenne Aulnay

CH

Issue de la fusion des trésoreries Montfermeil CH, Montreuil CH et Aulnay CH, la trésorerie Montfermeil comporte toujours une antenne sur Aulnay CH avec les agents initialement affectés sur Aulnay. Suite à la fusion, les agents constatent sur les deux sites un sous-effectif récurrent générant une grande souffrance au travail. Une pétition signée par les agents des deux sites a été déposée au Comité Technique. Il manque 1 B et 1 C sur Montfermeil tandis qu'il manque 1Div, 1 A, 1 B et 1 C sur Aulnay.

Suite au dépôt de la pétition, la Direction a annoncé qu'un Idiv devrait arriver d'ici la fin de l'année sur le poste mais rien n'est prévu pour les autres emplois dans l'immédiat.

Sur le devenir de la trésorerie de Montfermeil et le rachat possible auprès de la mairie du bâtiment, un GT immobilier est prévu le 12 octobre là aussi où plus d'éléments devraient nous être donnés.

14. Suivi des écrêtements horaires

La DDFIP 93 s'est rapprochée des chefs de services pour leur signaler tous les agents en situation de débits horaires excessifs. Des rappels ont aussi été faits par la RH à destination de certains agents hors période d'horaires de travail.

15. Organigramme de la DDFIP 93

Suite aux mutations et départs en retraite chez les cadres, la DDFIP 93 a présenté les nouveaux responsables de Direction et de service sur le département. Nous avons souligné que depuis la réforme de l'affectation des cadres au profil, nous constatons un déficit permanent de responsables de services sur le département : notamment un inspecteur divisionnaire sur l'antenne Aulnay CH, un responsable sur le SIE de Villepinte, la trésorerie de Saint Denis CH, la trésorerie de Tremblay-en-France et la trésorerie de Stains.

La DDFIP 93 a reconnu un certain manque d'attractivité du département et assume de profiler les cadres. Elle a mis en place des intérimaires sur tous les sites cités, en attendant de pouvoir tous ces emplois.

16. TP Rosny Amendes et Rosny Collectivités

Suite à l'envoi de la pétition signée par les agents des TP Rosny Amendes et Rosny Collectivités qui demandaient à modifier l'entrée du personnel pour ne plus se retrouver au milieu du public, la DDFIP 93 avait refusé en invoquant des raisons de sécurité. Nous avons de nouveau insisté sur le fait que la sécurité était déjà en jeu pour les agents quand ils entrent et sortent de la trésorerie, et que le refus de l'accès par l'arrière du bâtiment n'avait à nos yeux pas été justifié. Suite à notre nouvelle interpellation, la DDFIP 93 s'est engagée à prendre l'attache de Bercy afin que le service en charge de la sécurité vérifient si des modifications voulues par les agents étaient envisageables. Elle a rappelé qu'elle était toujours en recherche d'un nouveau bâtiment pour la TP Amendes, celui dans lequel est installée la trésorerie posant de nombreux problèmes. La hausse du nombre de prise en charge d'amendes s'est accompagnée d'une hausse du nombre d'agents et la trésorerie est au maximum de sa capacité. Dans l'intervalle, le bail a été renouvelé.

17. Projet de réorganisation du SIE Villepinte

Les inspecteurs du SIE de Villepinte avaient transmis à la Direction (DMFF) un projet de réorganisation de leurs secteurs : spécialisation des B en IFU, création d'un pôle RCTVA avec un ou deux B et des agents, qui seraient aussi amenés à faire du renfort CFE. L'objectif était de compenser la diminution générale des effectifs et du nombre de B en particulier, et de soulager les équipes. En l'absence de chef de service, la DDFIP 93 a de nouveau confirmé qu'elle refusait de se positionner sur le projet. Elle refuse d'anticiper sur l'arrivée éventuelle d'un chef de service (qui n'est toujours pas fixée à l'heure actuelle). Conclusion, rien ne sera fait sur le service et les agents continueront de subir la situation jusqu'à l'arrivée d'un nouveau responsable.

18. Transformation des Trésoreries Municipales en SGC

Une consigne de Bercy est redescendue, toutes les trésoreries seront désormais appelées Service de Gestion Comptable (SGC), même si elles n'ont pas fusionné. Visiblement, la difficulté de reconnaître un Centre des Finances Publiques d'un autre a fini par atteindre Bercy avec quelques années de retard, d'où cette décision d'application immédiate.